

Paris, le 5 Octobre 2015

**Partenariat Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance :
Deux sociétés communes en Espagne et en Suisse démarrent leurs activités**

- **Les activités des sociétés communes en Espagne et en Suisse sont aujourd'hui opérationnelles**
- **Banque PSA Finance retrouve toute sa compétitivité dans ces deux pays**

Suite à l'annonce le 10 juillet 2014 de la signature d'un accord-cadre de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (SCF et ses affiliés), et après le démarrage début 2015 des activités en partenariat en France, en Grande Bretagne, au Portugal, deux sociétés communes en Espagne et en Suisse ont obtenu l'accord des autorités de régulation pour réaliser des opérations communes dès le 2 octobre 2015¹.

Ces sociétés assurent dorénavant le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS et celui de leurs clients dans ces deux pays.

Les accords de partenariat entre Banque PSA Finance et Grupo Santander concernent 11 pays européens et le Brésil depuis le 24 juillet 2015. Les autres sociétés à créer dans ce cadre devraient être opérationnelles en 2016.

La mise en œuvre de ces accords accroît la compétitivité, la rentabilité de Banque PSA Finance et devrait également renforcer le bilan du Groupe PSA Peugeot Citroën grâce à une remontée de cash de l'ordre de 1,5 milliards d'euros au total entre 2015 et 2018.

A cette occasion Jean-Baptiste de Chatillon, Directeur Financier du Groupe PSA Peugeot Citroën et Président de Banque PSA Finance, déclare : « *Le démarrage en février des premières sociétés communes, en France et en Grande Bretagne, a déjà contribué au développement de la compétitivité du Groupe et à l'amélioration de ses résultats sur le premier semestre. Grâce au démarrage de ces deux sociétés, Banque PSA Finance pourra bénéficier, en Espagne et en Suisse, de conditions de refinancement plus favorables et offrir des taux très compétitifs aux clients des marques Peugeot, Citroën et DS, tout en améliorant fortement sa rentabilité.* »

¹ Cet accord cadre prévoit la création de dix sociétés communes et d'un partenariat commercial en Europe : en février 2015, démarrage des deux premières sociétés en France et au Royaume Uni ; en août 2015, de l'accord commercial au Portugal. Les opérations de ces deux sociétés en Espagne et en Suisse ont été autorisées par les autorités de la concurrence européenne le 3 décembre 2014 et, concernant l'Espagne, par les autorités de régulation du secteur bancaire le 25 juin 2015.

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 3 millions de véhicules dans le monde en 2014. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2014. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 110,3 grammes de CO₂/km en 2014. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com

A propos de Banque PSA Finance

Étroitement associée à la politique commerciale des marques Peugeot, Citroën et DS, Banque PSA Finance (BPF) assure dans les 23 pays où elle est implantée, seule ou en JV, le financement des ventes des véhicules par les réseaux des trois marques. La Coopération signée en juillet 2014 avec Santander Consumer Finance portant sur la création de sociétés communes ou accords commerciaux dans 11 pays européens et l'accord signé le 24 juillet 2015 avec Banco Santander Brazil portant sur le Brésil permettent de renforcer la compétitivité des trois Marques du Groupe PSA Peugeot Citroën en Europe et au Brésil.

Pour plus d'informations, aller sur : <http://www.banquepsafinance.com>

Contacts

Relations Presse	Relations Investisseurs
Jean-Baptiste Thomas +33 (0) 1 40 66 47 59 jean-baptiste.thomas@mpsa.com	Frédéric Brunet +33 (0) 1 40 66 42 59 frederic.brunet@mpsa.com